

5-4025 / 1

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française
- Provincial et communal
- (1) Libre-confessionnel
- (1) Libre non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: Jacques LEFERE, Administrateur délégué

Date et signature: le 5 juillet 2006

2. Intitulé de l'unité de formation:

Réanimation de base et Défibrillation Externe Automatique (Convention)

CODE DE l'U.F. (3): 824126021X1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 803
---------------------------------	--------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation:

Reprises en annexe n° 1 de .. page(s)

4. Capacités préalables requises:

Reprises en annexe n° 2 de .. page(s)

5. Classement de l'unité de formation:

- (1) Enseignement secondaire de:
 - (1) transition
 - (1) inférieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
 - (1) qualification
 - (1) supérieur
 - (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil Supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

6. Caractère occupationnel: (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de .. page(s)

8. Programme du(des) cours: Repris en annexe n° 4 de .. page(s)

9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de .. page(s)

10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de .. page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) 82412602171	Code du domaine de formation : (4) 803
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du(des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Réanimation cardio-pulmonaire adulte et Défibrillation Externe Automatique (BLS-AED)	PP	T	10
		Total des Périodes	10

✓

12. Réserve au Service d'inspection:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique[annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE

-

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 3.09.06

Signature :



J. LEONARD

Administrateur pédagogique

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

REANIMATION DE BASE ET DEFIBRILLATION EXTERNE AUTOMATIQUE (CONVENTION)

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances techniques indispensables pour réaliser une réanimation cardio-pulmonaire, une défibrillation externe automatique et de mettre en pratique ces compétences.

REANIMATION DE BASE ET DEFIBRILLATION EXTERNE AUTOMATIQUE (CONVENTION)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant sera capable :

EN FRANÇAIS

- ❖ de comprendre un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond;
- ❖ d'exprimer oralement de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un document ayant trait à la profession.

EN MATHEMATIQUE

- ❖ d'effectuer correctement des calculs mettant en jeu les quatre opérations fondamentales;
- ❖ d'effectuer des pourcentages et appliquer la règle de trois ;
- ❖ d'utiliser et de convertir les unités de mesure courantes: poids, capacité, température;
- ❖ de calculer les aires et volumes de formes géométriques simples.

2.2. TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

Le CESI ou C2D ou équivalent.

2.3. DISPENSE DE FORMATION

Sont dispensés de la formation selon la législation en vigueur :

- Les personnes titulaires d'un certificat BLS/AED certifié par les Conseils belge et européen de réanimation obtenu dans les douze mois qui précèdent le début de l'unité de formation ;
- Les personnes porteuses d'un brevet de Secouriste-ambulancier AMU en ordre de perfectionnement annuel ;
- Les militaires en service actif qui ont suivi une formation à l'Ecole Royale du service médical en ordre de perfectionnement annuel.

**REANIMATION DE BASE ET DEFIBRILLATION EXTERNE AUTOMATIQUE
(CONVENTION)**

3. CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENT

La formation s'adresse à des groupes de 24 personnes. Il est recommandé de ne pas dépasser 12 personnes pour les formations relatives aux techniques spécifiques et 6 personnes pour les exercices pratiques.

**REANIMATION DE BASE ET DEFIBRILLATION EXTERNE AUTOMATIQUE
(CONVENTION)**

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable en respectant les recommandations européennes:

- de réaliser l'approche d'un patient inconscient ;
- de reconnaître l'état de mort apparente ;
- de réaliser une R.C.P. ;
- de réaliser une Défibrillation Externe Automatique (BLS-AED)

REANIMATION DE BASE ET DEFIBRILLATION EXTERNE AUTOMATIQUE (CONVENTION)

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au départ d'une mise en situation, d'effectuer la prise en charge d'une victime et :

- de réaliser l'approche d'un patient inconscient;
- de réaliser une RCP;
- d'utiliser un appareil de DEA.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des éléments suivants:

- attitude adoptée par rapport à la victime ;
- respect des règles de sécurité et d'hygiène ;
- exactitude des connaissances de physiopathologie.

**REANIMATION DE BASE ET DEFIBRILLATION EXTERNE AUTOMATIQUE
(CONVENTION)**

6. PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS

Les chargés de cours seront des experts.

Ils devront justifier d'une formation appropriée et actualisée relative aux techniques de la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation d'un appareil de D.E.A. et d'une expérience dans ces domaines. Ils seront certifiés par le Conseil Européen de Réanimation.